

CRITÈRES DE SÉLECTION
SENIOR
FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME
TRAVAIL D'ÉQUIPE.PERFORMANCE. INSPIRATION



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
--------------------	---

ORGANISATION ET OPÉRATIONS

➤ Comité de Haute Performance (CHP).....	4
➤ Comité de ratification de la sélection de Haute Performance	4
➤ Fédération canadienne d'escrime (FCE) – Bureau national	5

PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

➤ Programme de Haute Performance de la FCE	4
➤ Politique de sélection de la FCE	5
1. Procédures de demande d'admission au Programme Haute Performance (PHP)	
2. Sélection et critères - Projets de l'Équipe Nationale (PEN)	
3. Listes des compétitions / camps d'entraînements pour se sélectionner sur les PEN	
4. Sélection et critères - Équipe Nationale (EN)	
5. Listes des compétitions / camps d'entraînements pour se sélectionner sur l'EN	
6. Règle de participation aux compétitions internationales (NAC, Coupe du Monde, Grand Prix, U23)	
7. Jeux Panaméricains 2019 – Sélection et critères	
8. Universiades 2019 – Sélection et critères	
9. Critères de sélection, et nominations au Programme d'aide aux athlètes (PAA) pour 2018-2019	
10. Classement de sélection du programme de Haute Performance	
11. Grille d'attribution de points de Haute Performance	

Note du traducteur : pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.



INTRODUCTION

Ce manuel contient les politiques de sélection qui serviront à choisir les athlètes du programme de Haute Performance (PHP) de la Fédération canadienne d'escrime (FCE) ainsi que pour certains projets du programme de Haute Performance de la FCE pendant la saison 2018-2019.

L'objectif du PHP de la FCE est de concevoir des programmes pour aider les équipes et les athlètes canadiens à remporter régulièrement des médailles aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques. Il s'agit du moteur des décisions et de l'orientation du PHP de la FCE.

Nous nous sommes efforcés de nous assurer de l'exactitude du matériel contenu dans le manuel, mais nous conseillons toutefois aux lecteurs de consulter la personne responsable du programme de Haute Performance s'ils ont des questions à propos des renseignements présentés dans ce manuel.

De façon similaire, les dates des compétitions internationales de sélection étaient exactes au moment de la publication du manuel, mais les dates et les épreuves peuvent changer et sont appelées à le faire. Vérifiez tous les renseignements au sujet d'une compétition avant de prévoir vos déplacements lorsqu'il ne s'agit pas d'un projet de l'équipe nationale (PÉN). Par ailleurs, il est de la responsabilité de l'athlète (ainsi que de ses entraîneurs personnels) de connaître les renseignements contenus dans ce document.

MODIFICATIONS AU MANUEL

La Fédération canadienne d'escrime a pris toutes les précautions pour faire en sorte que le contenu du manuel soit exact pendant toute la saison, mais si des changements devaient survenir, particulièrement en ce qui a trait aux compétitions internationales de sélection, le Directeur Haute Performance (conjointement avec le Comité de Haute Performance - CCHP) se réserve le droit d'apporter des modifications au manuel s'il le juge nécessaire pour assurer le choix des meilleures équipes en vue des compétitions de la saison 2018-2019.

Toutes les modifications du manuel seront communiquées directement à tous les membres de l'équipe nationale. Cette clause ne peut être utilisée pour justifier des changements après la tenue de la compétition ou des essais qui font partie de la procédure interne de nomination à moins de circonstances imprévues.

L'objectif de la présente section est de permettre les modifications au manuel que rendrait nécessaires une erreur typographique ou le manque de clarté d'une définition ou de la formulation avant que ceux-ci ne puissent affecter les athlètes. De telles modifications doivent être apportées dans le but d'éviter les conflits relatifs à la signification des dispositions du manuel et non d'apporter des changements afin de justifier la sélection d'athlètes autres que ceux qui auraient été choisis en premier lieu.

Toutes les modifications doivent être raisonnablement justifiables en conformité avec les principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité en matière de procédure.



ORGANISATION ET OPÉRATIONS

COMITÉ DE HAUTE PERFORMANCE (CHP)

Dominique Teisseire	Membre du comité
Jean-Marie Banos	Membre du comité
Lynn Seguin	Membre du comité
Igor Tikhomirov	Membre du comité
Benjamin Mañano	Directeur Haute Performance
Représentant(e) des athlètes	À désigner

COMITÉ DE RATIFICATION DE LA SÉLECTION DE HAUTE PERFORMANCE (CRSHP)

Le Comité de ratification de la sélection de Haute Performance ratifiera les sélections finales. Il veillera à ce que la composition finale de l'équipe proposée par les entraîneurs de l'équipe nationale senior pour toutes les compétitions importantes respecte les critères publiés dans le présent manuel. Pour toutes les armes, le Comité de ratification de la sélection de Haute Performance sera composé :

1. Du Directeur Haute performance (DHP);
2. de deux (2) ou trois (3) membres du Comité de Haute Performance.

Le Comité de ratification de la sélection de Haute Performance se réserve le droit de retirer un athlète de la sélection dans les cas suivants :

1. Si l'athlète n'a pas participé à un camp d'entraînement obligatoire avant la compétition comme l'exige le programme de Haute Performance. Les exemptions doivent être demandées avant la tenue des activités. Des exemptions seront accordées au cas par cas après évaluation par la gestionnaire de la Haute Performance et les entraîneurs de l'équipe nationale senior. Toutes les exemptions seront communiquées à tous les entraîneurs et athlètes de l'équipe nationale senior.
2. Si l'athlète ne respecte pas ses responsabilités décrites dans « l'entente de l'athlète du programme de Haute Performance ».
3. Si l'athlète ne respecte pas ses responsabilités décrites dans « le code de conduite de la FCE ».
4. Si l'athlète n'a pas payé ses dettes envers la FCE.

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME – ADRESSE POSTALE

House of Sport, RA Centre	Téléphone : 1-438-777-8870
2451 Riverside Drive	Courriel : hpd@fencing.ca
Ottawa, ON K1H 7X7	Site Web : www.fencing.ca



PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

PROGRAMME HAUTE PERFORMANCE DE LA FCE (PHP)

La Fédération canadienne d'escrime (FCE) compte six programmes d'équipe nationale senior pour toutes les armes et chaque sexe.

Les entraîneurs de l'équipe nationale senior (EEN) sont les responsables reconnus de leur programme d'équipe nationale. Ils sont supervisés par le Directeur Haute Performance et le Comité de Haute Performance de la FCE. Tous les entraîneurs de l'équipe nationale senior décident du calendrier annuel des compétitions, du calendrier annuel des camps d'entraînement et des plans de participation de l'équipe intégrée de soutien (ÉIS) à leur programme. Ils rassemblent également les entraîneurs en mettant sur pied une « équipe d'entraîneurs » dont l'objectif commun est de mettre en place le programme de l'arme en question et de le maintenir.

On s'attend à ce que les athlètes de l'équipe nationale se conforment aux attentes du stade *S'entraîner à gagner* du DLTA de la FCE. Les athlètes de relève de Haute Performance en seront aux stades *S'entraîner à gagner* ou *S'entraîner à la compétition*. Les entraîneurs de l'équipe nationale senior collaboreront avec les entraîneurs personnels pour développer un plan d'entraînement et de compétition annuelle cohérent avec le stade de développement de l'athlète. Si le plan n'est pas suivi ou si les progrès à l'entraînement ne sont pas communiqués régulièrement aux entraîneurs de l'équipe nationale senior (tel qu'il a été décidé par les entraîneurs de l'équipe nationale senior), l'athlète devra quitter le programme de Haute Performance.



1. Procédures de demande d'admission au Programme Haute Performance

Pour avoir le droit de faire une demande d'admission au programme de Haute Performance, un athlète doit remplir les critères ci-dessous et détenir une licence valide de la FCE pour la saison 2018-2019. Pour être accepté dans le Programme Haute Performance, un escrimeur doit aussi :

1. Se procurer une licence de la FIE pour la saison 2018-2019 sur le site Web de la FCE;
2. Suivre les procédures de demande d'admission au programme de Haute Performance; et
3. Ne pas avoir de dettes envers la FCE.

Les athlètes qui acceptent de se joindre au Programme Haute Performance de la FCE devront payer des frais d'inscription de 550 \$ qui serviront à coordonner le programme. Ces frais peuvent être payés en ligne.

Il n'y a pas de date limite d'inscription, mais après le 1^{er} octobre 2018, les frais d'inscriptions seront de 650 \$.

Les athlètes qui ont fait une demande d'admission au PHP apparaîtront dans le premier classement de sélection senior publié en septembre 2018. Tous les escrimeurs invités pendant la saison seront ajoutés lorsqu'ils seront acceptés et tous leurs résultats obtenus lors des compétitions de sélection précédentes seront ajoutés au classement du PHP.

NOTE : L'approbation définitive des athlètes choisis pour le PHP reviendra aux entraîneurs de l'équipe nationale senior. La demande d'admission d'un athlète peut être rejetée pour un certain nombre de raisons, y compris, mais sans s'y limiter :

1. Ne pas avoir participé à un camp d'entraînement obligatoire pendant la saison 2018-2019;
2. Ne pas avoir communiqué régulièrement la progression de leur entraînement à l'entraîneur de l'équipe nationale pendant la saison 2018-2019; ou
3. Avoir violé le code de conduite de la FCE au cours de la saison 2018-2019.

Tous les athlètes du PHP recevront un survêtement lors de leur première inscription au PHP de la FCE pendant la période quadriennale 2017-2020. Tous les athlètes doivent conserver cette tenue de podium jusqu'à la conclusion de la saison 2020 et la porter à tous les projets de l'équipe nationale et toutes les sélections de l'équipe. Si un athlète doit remplacer sa tenue de podium, il devra payer des frais de remplacement de 200 \$.



2. Sélection et critères – Projets de l'Équipe Nationale

La sélection de l'Équipe nationale 2019 pour les Championnats Panaméricains, les championnats du Monde, Les Jeux Panaméricains et les Universiades va s'effectuer en deux étapes.

1. Premièrement, la sélection des athlètes pour les Projets de l'Équipe Nationale va être basée sur les résultats acquis lors des événements listés dans le **tableau 1**.
2. Seulement les athlètes sélectionnés sur les Projets de l'Équipe Nationale pourront participer aux événements listés dans le **tableau 2**.

Note : Les athlètes sélectionnés sur l'Équipe Nationale 2017-2018 et/ou ayant réalisés les critères de sélections seniors 2017-2018 sont automatiquement sélectionnés pour les Projets de l'Équipe Nationale 2018-2019.

À chaque arme, l'entraîneur national décidera du programme des camps d'entraînements et compétitions qui serviront aux athlètes à se sélectionner aux Projets de l'Équipe Nationale (PEN).

Ces PEN ne sont accessibles qu'à un certain nombre d'athlètes et permettront d'établir la sélection pour l'Équipe Nationale à la fin de l'année.

Chaque PEN sera encadré par l'entraîneur national et / ou un des entraîneurs désignés.

Les athlètes sont responsables de tous les coûts associés aux PEN, y compris les billets d'avion, le transport sur place, l'hébergement, les repas et tous les frais d'inscription individuels aux compétitions.

Les athlètes recevront une facture et devront payer tous les montants dus à la FCE avant la compétition à l'aide du système de paiement en ligne de la FCE, à moins qu'un arrangement ait été conclu au préalable. Si l'athlète a payé un montant en trop ou s'il a un crédit, le supplément sera retenu par la FCE qui s'en servira comme crédit pour les compétitions suivantes. Les crédits restants seront remboursés à l'athlète à la fin de la saison.

L'athlète recevra les factures et relevés par courriel. Ceux-ci indiqueront les montants dus pour chacun des projets de l'équipe nationale. Tous les athlètes dont le compte n'a pas été réglé ne seront pas admissibles aux compétitions et les points récoltés ne seront pas comptabilisés dans le classement de sélection de HP. La FCE impose des frais d'intérêts de 2,5 % par mois pour tous les montants en souffrance depuis plus de 30 jours. En outre, tous les athlètes du PHP dont le solde de la FCE est impayé ne seront pas choisis pour des Projets de l'Équipe Nationale avant le paiement de toutes leurs dettes.

Nous rappelons **aux athlètes brevetés qu'ils sont obligés de prendre part à tous les PEN (pour lesquels ils ont été choisis) dans leur entièreté**. Toute absence pourrait amener les entraîneurs de l'équipe nationale senior à recommander leur retrait du PHP et la révocation de leur brevet. Les athlètes brevetés qui sont encore juniors peuvent être exemptés par l'entraîneur national d'un PEN ou partie d'un PEN pour se concentrer sur leur préparation pour les Championnats du monde junior.



Nombre d'athlètes sélectionnés pour les PEN (entre parenthèse, les athlètes déjà sélectionnés grâce aux critères 2017-2018):

Le nombre maximum d'athlètes du PHP choisis est variable selon les programmes :

Fleuret Dame : 12 athlètes (6)

Fleuret Homme : 7 athlètes (2) + le meilleur cadet / junior au classement HP senior

Sabre Homme : 7 athlètes (4) + le meilleur cadet / junior au classement HP senior

Sabre Dame: 7 athlètes (3) + le meilleur cadet / junior au classement HP senior

Épée Homme : 7 athlètes (2) + le meilleur cadet / junior au classement HP senior

Épée Dame : 10 athlètes (6)

Si un athlète décline sa sélection sur les PEN, l'entraîneur national pourra sélectionner l'athlète qui suit dans le classement HP senior.

L'entraîneur national peut décider de rajouter un ou plusieurs athlètes sur le groupe de PEN sous réserve que les athlètes aient suivis le programme à n'importe quel moment de l'année. Ce choix devra être approuvé par le Directeur Haute Performance.

Il est fortement conseillé que les athlètes déjà qualifiés pour les PEN participent à des compétitions pour préparer la période de PEN.

3. Listes des camps d'entraînements et compétitions pour se sélectionner sur les PEN

Tableau 1

	Épée Dame	Épée Homme	Fleuret Dame*	Fleuret Homme	Sabre Dame	Sabre Homme
Compétition / Camp 1	San José (SAT)	San José (SAT)	Toronto	Milwaukee (NAC)	Reykjavik (SAT)	Londres (SAT)
<i>Dates</i>	21/10/2018	21/10/2018	8-13/9/2018	12-14/10/2018	7/10/2018	14/10/2018
Compétition / Camp 2	Colmar (U23) *	Cincinnati (NAC)	Toronto	Barcelone (SAT)	Munich (U23) *	Munich (U23) *
<i>Dates</i>	3-4/11/2018	14-17/12/2018	10-18/10/2018	28/10/2018	24-25/11/2018	24-25/11/2018
Compétition / Camp 3	Cincinnati (NAC)	Heidenheim (WC)		Budapest (U23) *	Charlotte (NAC)	Charlotte (NAC)
<i>Dates</i>	14-17/12/2018	11-13/1/2019		17-18/11/2018	4-7/1/2019	4-7/1/2019
Compétition / Camp 4		Richmond, Senior Canada Cup				
<i>Dates</i>		25-27/01/2019				
Camp HP senior**	Toronto	Vancouver	Toronto	Montréal	Montréal	Montréal
<i>Dates</i>	8-9/12/2018	28-29/01/2019	7-15/11/2018	1-2/12/2018	6-9/12/2018	27-30/12/2018

Fleuret Homme, Sabre Homme, Sabre Dame, Épée Dame

Les deux meilleurs résultats sur les trois compétitions vont compter dans le classement HP, plus le camp HP.



Epée Homme

Les trois meilleurs résultats des quatre compétitions vont compter dans le classement HP senior. Concernant le camp d'entraînement HP, tous ceux qui participeront à ce camp gagneront 20 pts au classement HP car il n'y aura pas de compétition durant ce camp.

Fleuret Dame

La participation aux camps d'entraînements est le seul critère de sélection pour faire partis des Projets de l'Équipe Nationale.

**Les compétitions U23 sont issues de la Confédération Européenne d'Escrime (renseignements plus bas).*

*** Ce camp HP senior comportera la compétition HP qui attribuera des points au classement HP senior.*

Chaque groupe d'athlète sélectionné pour les Projets de l'Équipe Nationale devra être approuvé par le DHP

4. Sélection et critères – Équipe Nationale

Admissibilité

Pour être admissible à la sélection sur l'Équipe Canada 2018-2019, un escrimeur doit :

1. Posséder une licence valide de la FCE pour 2018-2019;
2. Posséder une licence de la FIE pour 2018-2019, à titre de représentant du Canada (Veuillez consulter le site Web de la FCE pour acquérir une licence de la FIE);
3. Détenir la citoyenneté canadienne.

Championnats Panaméricains 2019

À chaque arme, la sélection pour les Championnats Panaméricains sera effectuée comme suit :

Sélection individuelle (4 tireurs) :

Les places seront octroyées parmi les athlètes ayant disputés les Projets de l'Équipe Nationale et en fonction du plus haut classement de sélection senior du PHP de la FCE.

Si un athlète décline sa sélection l'entraîneur national recommandera un remplaçant fonction du plus haut classement de sélection senior du PHP de la FCE.

NOTE :

L'entraîneur national pourra sélectionner un athlète qui a été blessé pendant une partie de la saison (minimum 6 semaines d'absences), et ce peu importe qu'il ait réussi ou non les critères, si dans les sept (7) jours après la blessure, et avant une absence en compétition, l'athlète a soumis à la FCE un rapport de blessure accompagné d'un plan de récupération. L'athlète doit avoir été membre de l'équipe nationale sénior à un certain point des deux saisons précédentes.



Bris d'égalité

Si deux (2) tireurs ou plus ont le même total de points, ces tireurs seront départagés comme suit :

1. En fonction du meilleur résultat international unique (en termes de points) à une des compétitions internationales de sélection.

Si l'égalité persiste encore, les tireurs seront départagés comme suit :

2. En fonction du meilleur résultat international (en termes de place) à la plus récente compétition internationale de sélection.

Sélection de l'équipe (4 tireurs) :

1. Les deux (2) premiers athlètes au classement senior de HP seront sélectionnés. Pour être admissibles à la sélection, les athlètes doivent avoir suivi le programme de l'équipe nationale.
2. Les deux places restantes seront occupées par les athlètes recommandés par l'entraîneur national, approuvé par le CHP et le DHP.

Les recommandations des entraîneurs nationaux devront être basées sur les critères suivants :

- Nombre total de points;
- Performance aux épreuves individuelles et par équipes en Coupe du monde et au Grand Prix, pendant la saison en cours;
- Assiduité au programme de l'équipe nationale;
- Discipline en compétition, sur et hors de la piste;
- Performance au dernier Championnat du monde senior et Championnat panaméricain senior;
- Amélioration en compétition tel que déterminé par l'entraîneur national.

NOTE :

Les sélections sont conditionnelles au fait que l'athlète sélectionné ait suivi son programme d'entraînement et de compétitions approuvées par son EN, ait soumis régulièrement ses rapports d'entraînement conformément aux lignes directrices de l'EN, et ait participé aux stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat du monde senior et le Championnat panaméricain senior. Les exemptions doivent être demandées avant la tenue des activités. Des exemptions seront accordées au cas par cas après évaluation par la gestionnaire de la Haute Performance et les entraîneurs de l'équipe nationale senior.

Confirmation de l'acceptation au Championnat panaméricain senior

Les tireurs doivent confirmer qu'ils acceptent leur sélection au sein des équipes du Championnat Panaméricain senior, en répondant dans les 72 heures au courriel d'avis de sélection envoyé à tous les membres de ces équipes. Si la FCE ne reçoit pas de réponse dans le délai imparti, cela sera considéré comme un refus de la sélection.

Avis

À la suite de la confirmation des participations, la liste finale sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux leaders d'armes concernés.



Date :	Juin 2019
Endroit :	Canada
Date de la sélection :	Après le dernier Projet de l'Équipe Nationale

Championnats du Monde 2019

À chaque arme, la sélection pour les Championnats du Monde sera effectuée comme suit :

Sélection individuelle (4 tireurs) :

Les places seront octroyées parmi les athlètes ayant disputés les Projets de l'Équipe Nationale et en fonction du plus haut classement de sélection senior du PHP de la FCE. Pour être admissibles à la sélection, les athlètes doivent avoir suivi le programme de l'Équipe Nationale et réaliser **l'un des** critères de sélections suivants :

- Top 32 aux Championnats du Monde 2018;
- Réaliser 8 points FIE senior (après les championnats Panaméricains 2019);
- Avoir 40 points FIE au classement junior après les Championnats du Monde junior 2019;
- Qualification par équipe aux Championnats du Monde (la sélection des athlètes s'effectuera selon le mode de sélection défini ci-dessous pour «la sélection de l'équipe »).

Si un athlète décline sa sélection, l'entraîneur national recommandera un remplaçant en fonction du plus haut classement de sélection senior du PHP de la FCE.

NOTE :

L'entraîneur national pourra sélectionner un athlète qui a été blessé pendant une partie de la saison (minimum 1 mois d'absence), et ce peu importe qu'il ait réussi ou non les critères, si dans les sept (7) jours après la blessure, et avant une absence en compétition, l'athlète a soumis à la FCE un rapport de blessure accompagné d'un plan de récupération. L'athlète doit avoir été membre de l'équipe nationale sénior à un certain point des deux saisons précédentes.

Bris d'égalité

Si deux (2) tireurs ou plus ont le même total de points, ces tireurs seront départagés comme suit :

1. En fonction du meilleur résultat international unique (en termes de points) à une des compétitions internationales de sélection.

Si l'égalité persiste encore, les tireurs seront départagés comme suit :

2. En fonction du meilleur résultat international (en terme de place) à la plus récente compétition internationale de sélection.

Sélection de l'équipe (4 tireurs)

1. Les deux (2) premiers athlètes au classement senior de HP seront sélectionnés. Pour être admissibles à la sélection, les athlètes doivent avoir suivi le programme de l'équipe nationale et réaliser **l'un des** critères de sélections suivants :



- Top 32 aux Championnats du Monde 2018;
 - Réaliser 8 points FIE senior (après les championnats Panaméricains 2019);
 - Avoir 40 points FIE au classement junior après les Championnats du Monde junior 2019
2. Les deux places restantes seront occupées par les athlètes recommandés par l'entraîneur national et approuvé par le CHP. Pour être admissibles à la sélection, les athlètes doivent avoir suivi le programme de l'équipe nationale et réalisés un des critères nommés ci-dessus.

S'il n'y a pas trois tireurs sélectionnés pour l'épreuve individuelle, l'Équipe peut quand même se sélectionner en réalisant **un des critères** de sélection suivants :

- Top 2 aux Championnats Panaméricains sénior 2019 par équipe;
- Top 12 aux Championnats du Monde par équipe 2018;
- Top 12 à une des Coupe du Monde de la saison 2018-2019.

Une équipe **réalise un de ces critères**, cela sélectionnera 4 tireurs pour l'épreuve individuelle. La sélection s'effectuera comme expliqué ci-dessus (« sélection de l'équipe »).

Les recommandations des entraîneurs nationaux devront être basées sur les critères suivants :

- Nombre total de points;
- Performance aux épreuves individuelles et par équipes en Coupe du monde et au Grand Prix, pendant la saison en cours;
- Assiduité au programme de l'équipe nationale;
- Discipline en compétition, sur et hors de la piste;
- Performance au dernier Championnat du monde senior et Championnat panaméricain senior;
- Amélioration en compétition tel que déterminée par l'entraîneur national.

NOTE :

Les sélections sont conditionnelles au fait que l'athlète sélectionné ait suivi son programme d'entraînement et de compétitions approuvées par son EN, ait soumis régulièrement ses rapports d'entraînement conformément aux lignes directrices de l'EN, et ait participé aux stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat du monde senior et le Championnat panaméricain senior. Les exemptions doivent être demandées avant la tenue des activités. Des exemptions seront accordées au cas par cas après évaluation par le gestionnaire de la Haute Performance et les entraîneurs de l'équipe nationale senior.

Confirmation de l'acceptation au Championnat du Monde senior

Les tireurs doivent confirmer qu'ils acceptent leur sélection au sein des équipes du Championnat du Monde senior, en répondant dans les 72 heures au courriel d'avis de sélection envoyé à tous les membres de ces équipes. Si la FCE ne reçoit pas de réponse dans le délai imparti, cela sera considéré comme un refus de la sélection.



Avis

À la suite de la confirmation des participations, la liste finale sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux leaders d'armes concernés.

Date :	Juillet 2019
Lieu :	Budapest, Hongrie
Date de sélection :	Après les Championnats Panaméricains sénior

5. Listes des compétitions pour se sélectionner sur l'Équipe Nationale

La Coupe du Monde du mois de novembre ne fait pas parti des PEN (sauf au fleuret féminin), mais les entraîneurs nationaux peuvent sélectionner des athlètes pour y participer. Les points acquis lors de cette Coupe du Monde ne compteront pas dans le classement HP senior. Cependant, si un athlète réalise un top 64, il obtiendra le droit d'intégrer le groupe d'athlète qui participera aux PEN.

Tableau 2

	Épée Dame	Épée Homme	Fleuret Dame	Fleuret Homme	Sabre Dame	Sabre Homme
PEN 1	La Havane	Vancouver	Alger	Paris	New-York	Varsovie
<i>Dates</i>	11-13/1/2019	8-10/2/2019	23-25/11/2018	11-13/1/2019	25-27/1/2019	2-4/2/2019
PEN 2	Barcelone	Buenos Aires	Gdansk	Tokyo	Athènes	Padoue
<i>Dates</i>	8-10/2/2019	22-24/3/2019	11-13/1/2019	25-27/1/2019	8-10/3/2019	8-10/3/2019
PEN 3	Suzhou	Cali GP	Saint-Maur	Le Caire	Saint-Nicolas	Budapest
<i>Dates</i>	22-24/3/2019	3-5/5/2019	25-27/1/2019	1-3/3/2019	22-24/3/2019	22-24/3/2019
PEN 4	Cali GP	Paris	Turin GP	Anaheim GP	Séoul GP	Séoul GP
<i>Dates</i>	3-5/5/2019	17-19/5/2019	8-10/2/2019	15-17/3/2019	26-28/4/2019	26-28/4/2019
PEN 5	Dubai	/	Cancun	Saint-Pétersbourg	Tunis	Madrid
<i>Dates</i>	17-19/5/2019		1-3/3/2019	3-5/3/2019	10-12/5/2019	10-12/5/2019
PEN 6	/	/	Anaheim GP	Shanghai GP	Moscou GP	Moscou GP
<i>Dates</i>			15-17/3/2019	17-19/5/2019	24-26/5/2019	24-26/5/2019
PEN 7	/	/	Tauberbishofeim	/	/	/
<i>Dates</i>			3-5/3/2019			
PEN 8	/	/	Shanghai GP	/	/	/
<i>Dates</i>			17-19/5/2019			
Championnat Panaméricain	(CAN) Juin 2019					
Championnat du Monde	Budapest (Hongrie) Juillet 2019					

À l'**épée homme** les 2 meilleurs résultats sur les 3 Coupes du Monde vont compter dans le classement HP + le résultat du Grand Prix.

À l'**épée dame** : les 3 meilleurs résultats sur les 4 Coupes du Monde seront comptabilisés au classement HP sénior + le Grand Prix

Au **Fleuret dame** : les 4 meilleurs résultats sur les 5 Coupes du Monde seront comptabilisés au classement HP sénior + les 2 meilleurs résultats sur les 3 Grand Prix



Au **Fleuret homme**, au **Sabre homme** et au **Sabre dame** : les 3 meilleurs résultats sur les 4 Coupes du Monde seront comptabilisés au classement HP sénior + les deux Grand Prix

Note : Le classement Haute Performance sera réactualisé et ne comptabilisera que les points du camp HP au début de la période des Projets de l'Équipe Nationale (PEN).

6. Règle de participation aux compétitions internationales (NAC, Coupe du Monde, Grand Prix, Satellite et U23)

- **Coupe du circuit nord-américain (NAC)**

Ces compétitions sont ouvertes à tous les athlètes canadiens détenteurs d'une licence de la FCE ou de la FIE.

La FCE n'effectue aucune sélection pour les épreuves du CNA. Les tireurs sont responsables de leur inscription à ces compétitions ainsi que de leurs arrangements de voyage, à moins que la compétition en question ne soit identifiée comme faisant partie d'un projet de l'équipe nationale. Veuillez confirmer les dates et lieux de ces compétitions ainsi que les dates limites d'inscription sur les sites Web respectifs avant de réserver vos billets d'avion :

CNA – USFA : www.usfencing.org

Les organisateurs de ces compétitions peuvent imposer des normes supplémentaires de qualification (par exemple, classification «C» de l'USFA pour les épreuves du CNA, etc.). Tous les athlètes doivent vérifier auprès des organisateurs s'ils sont admissibles à participer à la compétition avant de faire leurs arrangements de voyage. Il est donc fortement recommandé de s'inscrire à l'avance à ces compétitions.

- **Coupe du Monde, Grand Prix et Satellite – compétitions sanctionnées par la FIE**

Seule la FCE peut inscrire les athlètes aux compétitions de la FIE et de la EFC. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription à des compétitions de la FIE ou de la EFC doivent être soumises conformément aux sections ci-dessous. Les athlètes sont responsables de tous les coûts associés aux compétitions.

Norme minimale de qualification :

Satellite : Pas de norme minimale de qualification

Coupe du Monde et Grand Prix : Pour être admissible à participer à une Coupe du Monde ou Grand Prix sanctionnée par la FIE, il faut que les athlètes fassent partis du groupe qui participe aux PEN. Le classement HP sénior 2018-2019 (après la dernière épreuve de sélection aux PEN) servira de référence pour sélectionner les athlètes qui pourront y participer.

Date limite d'inscription : 35 jours (5 semaines) avant le premier jour de compétition pour n'importe quelle compétition de la FIE. S'il y a encore des places libres après la date limite de 35 jours, elles pourront être comblées sur la base du premier arrivé, premier servi, moyennant le paiement de frais tardifs.



Procédure d'inscription : les tireurs doivent remplir le processus de demande en ligne sur le site Web de la FCE avant la date limite d'inscription pour que leur demande de sélection pour une compétition de la FIE soit examinée. La soumission de ce formulaire ne garantit pas au tireur une place à cette compétition. Pour les tireurs qui ne font pas partie du PHP, les frais d'inscription leur seront remboursés s'ils ne sont pas sélectionnés.

Sélection finale : Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date limite, la liste des tireurs sélectionnés pour la compétition sera finalisée. La liste des tireurs sélectionnés sera établie dans l'ordre suivant, avec l'approbation du DHP

Retrait d'une compétition de la FIE : les demandes de retrait doivent être reçues à la FCE par courriel à hpd@fencing.ca au moins 14 jours avant le premier jour de compétition. La FCE n'accepte pas de message téléphonique. Les escrimeurs qui se désistent après la date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition écoperont d'une amende de 1 500 \$, et ils seront suspendus de toute sélection internationale future jusqu'à ce que l'amende soit acquittée. Cette amende est imposée par la FIE à la FCE et elle sera transmise à l'athlète fautif. Une exception à cette sanction est possible dans le cas où l'athlète doit se retirer en raison d'un cas de « force majeure » comme une blessure ou une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, un certificat médical doit accompagner l'avis de retrait et doit être transmis par courriel en même temps que la demande de retrait, soit avant la compétition.

Avis

Après la confirmation des participants, la liste définitive sera transmise par courriel à tous les tireurs, ainsi qu'à leurs entraîneurs personnels et aux EEN seniors concernés.

Les athlètes mineurs qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou tuteur).

Les athlètes ne doivent pas finaliser leurs arrangements de voyage tant qu'ils n'ont pas reçu le courriel de la FCE confirmant leur inscription à la compétition.

NOTES

- Nous rappelons aux **athlètes brevetés** qu'ils sont obligés de prendre part à tous les Projets de l'Équipe Nationale (pour lesquels ils ont été choisis) dans leur entièreté. Toute absence pourrait amener les entraîneurs de l'équipe nationale senior à recommander leur retrait du PHP et la révocation de leur brevet.
- Les **athlètes brevetés qui sont encore junior** peuvent être exemptés par le EEN d'un PÉN ou partie d'un PÉN pour se concentrer sur leur préparation pour les Championnats du monde junior.



- Les athlètes sont responsables de tous les coûts associés aux Projets de l'Équipe Nationale y compris les billets d'avion, le transport sur place, l'hébergement, les repas et tous les frais d'inscription individuels aux compétitions.
- Les athlètes recevront une facture et devront payer tous les montants dus à la FCE **avant** la compétition à l'aide du système de paiement en ligne de la FCE, à moins qu'un arrangement ait été conclu au préalable. Si l'athlète a payé un montant en trop ou s'il a un crédit, le supplément sera retenu par la FCE qui s'en servira comme crédit pour les compétitions suivantes. Les crédits restants seront remboursés à l'athlète à la fin de la saison. L'athlète recevra les factures et relevés par courriel. Ceux-ci indiqueront les montants dus pour chacun des Projets de l'Équipe Nationale.

Tous les athlètes dont le compte n'a pas été réglé ne seront pas admissibles aux compétitions et les points récoltés ne seront pas comptabilisés dans le classement de sélection de HP. La FCE impose des frais d'intérêts de 2,5 % par mois pour tous les montants en souffrance depuis plus de 30 jours. En outre, tous les athlètes du PHP dont le solde de la FCE est impayé ne seront pas choisis pour des projets de l'équipe nationale avant le paiement de toutes leurs dettes.

Coupe du monde d'épée masculine à Vancouver

En tant que nation hôte de l'épreuve de Coupe du monde d'épée masculine de 2018 à Vancouver, le Canada peut inscrire 20 athlètes à l'événement. Il est possible d'inscrire des athlètes additionnels en vue de compléter les poules auxquelles il manque des tireurs. La sélection pour cet événement s'effectuera selon les priorités indiquées ci-dessous :

1. Les membres du PHP senior qui participent aux PEN;
2. Les membres du PHP senior selon le classement du PHP;
3. Les meilleurs athlètes dans la catégorie junior selon le classement du PHP;
4. Toutes les autres places ouvertes aux athlètes canadiens seront offertes sur la base du classement national senior à jour à la date limite d'inscription. Si d'autres places sont disponibles afin de compléter les poules, l'information sera affichée sur le site Internet de la FCE aussitôt que possible, avant le début de la compétition.

Un top 64 à la Coupe du Monde d Vancouver permettra d'intégrer le groupe d'athlètes qui participent aux PEN.

- **Camp d'Entraînement Haute Performance senior**

Chaque programme organisera un camp d'entraînement Haute Performance senior entre le mois de septembre 2018 et le mois de janvier 2019. Durant ce camp d'entraînement, une compétition sera organisée et attribuera des points qui compteront dans le classement Haute Performance. La formule de la compétition est à la discrétion des Entraîneurs Nationaux.



- **Compétition Européenne U23 (ouvert à tout âge), compétitions sanctionnées par la Confédération d'Escrime Européenne.**

Il y a un autre groupe de compétitions en Europe qui constituent de bonnes occasions de développement pour les athlètes sénior. Leur format, et le nombre de participants en font de bien meilleures occasions de développement que les épreuves de Coupe du Monde. Elles constituent un excellent premier contact avec la scène internationale. Vous pouvez trouver des renseignements au sujet de ces compétitions sur le site suivant : <http://www.eurofencing.info/tournaments>

7. Jeux Panaméricains 2019 – Sélection et critères

Lieu : Lima (Pérou)

Date : 2 au 11 août 2019

Critères de sélection : La sélection pour cet événement sera faite en suivant les priorités listées suivantes :

Individuel : Place pour seulement **deux athlètes** lors des Jeux Panaméricain

1. Les 1er et 2ème escrimeur au classement PHP, en date du 1 juin 2019, membre de l'équipe nationale 2019 et qui sont qualifiés pour les Championnats Panaméricain et Mondiaux.
2. L'escrimeur 3ème au classement PHP, en date du 1 juin 2019, membre de l'Équipe Nationale 2019 et qui est qualifié pour les Championnats Panaméricain et Mondiaux, dans l'éventualité où un des deux premiers au classement refuse la sélection.
3. L'escrimeur 4ème au classement PHP, en date du 1 juin 2019, membre de l'Équipe Nationale 2019, dans l'éventualité où une place serait encore disponible.
4. L'athlète le plus haut au classement, ne faisant pas parti de l'Équipe National 2019 dans l'éventualité où une place serait encore disponible.

Équipe :

1. Le 3ème athlète qui sera sélectionné pour participer à la compétition par équipe sera classé 3ème au classement PHP, en date du 1 juin 2019, membre de l'Équipe National 2019 et qualifié pour les Championnats Panaméricain et Mondiaux 2019.
2. Si le 3ème athlète refuse sa sélection, le 4ème au classement PHP, en date du 1 juin 2019, membre de l'Équipe National 2019 sera sélectionné.
3. Si le 4ème athlète refuse sa sélection, le 5ème au classement PHP, en date du 1 juin 2019, membre de l'Équipe National 2019 sera sélectionné.



8. Universiades 2019 – Sélection et critères

Lieu : Naples

Date : 3 au 14 juillet 2019

Les places seront octroyées en fonction du plus haut classement de sélection senior du PHP de la FCE, à condition que les athlètes aient satisfait aux critères suivants pendant la saison 2018-2019 :

1. Les athlètes doivent avoir participé à au moins trois compétitions internationales avant le Championnat universitaire de 2019 (ex : épreuves de la Coupe du monde ou du Grand Prix, satellite, circuit allemand, circuit français, U23);
2. Les athlètes doivent avoir participé au Championnat universitaire 2019 de la FCE.

Note : Les tireurs retenus qui n'appartiennent pas au PHP devront s'acquitter d'un frais d'administration d'épreuve HP unique auprès de la FCE afin de participer (200 \$).

Bris d'égalité

Si deux (2) tireurs ou plus ont le même total de points, ces tireurs seront départagés comme suit :

- En fonction du total de points de leur classement respectif de sélection de HP.

Si l'égalité persiste, les tireurs seront départagés comme suit :

- En fonction du meilleur résultat international unique (en termes de points) à une des compétitions internationales de sélection.

Les athlètes doivent aussi satisfaire aux règles d'admissibilité de la FISU.

9. Critères de sélection, et nominations au Programme d'aide aux athlètes (PAA) pour 2018-2019

Les critères de sélection du Programme d'aide aux athlètes pour 2018-2019 ainsi que le processus de nomination seront disponibles et seront distribués aux athlètes au plus tard le 31 janvier 2019, conformément aux directives de Sport Canada.

Veuillez noter que le cycle d'octroi de brevets pour 2019-2020 s'étendra du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Politique relative aux appels de sélection de la FCE

Pour de l'information à propos de la politique relative aux appels de sélection, veuillez consulter les liens suivants :

[HTTP://FENCING.CA/WP-CONTENT/UPLOADS/FCE80828-POL-APPEL.DOC.PDF](http://fencing.ca/wp-content/uploads/FCE80828-POL-APPEL.DOC.PDF)



10. Classement de sélection du Programme de Haute Performance

Vue d'ensemble

Le classement de sélection du PHP permet d'identifier les athlètes pour les sélections internationales. Il constitue également l'un des critères utilisés pour prioriser et mettre en nomination les athlètes au PAA et l'établissement des priorités relativement à ces recommandations. Par conséquent, seuls les athlètes qui ont été acceptés au sein du PHP figureront dans ce classement.

11. Grilles d'attribution de points de Haute Performance

Les grilles de points suivantes seront utilisées pour attribuer les points de sélection aux compétitions nationales et internationales de sélection :

Camp HP \ Coupe Canada

Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour Le camp d'entraînement HP senior:		
Classement		Senior
1 ^{er}		100
2 ^e		70
3 ^e		50
5 ^e		30
6 ^e		25
7 ^e		20
8 ^e		15
9 ^e	16 ^e	10
16 ^e	32 ^e	5

Coupes Nord-Américaines / Compétitions U23

Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour les Coupes nord-américaines :		
Classement		Division 1
1 ^{er}		400
2 ^e		350
3 ^e		250
5 ^e	8 ^e	150
9 ^e	12 ^e	125
13 ^e	16 ^e	100
17 ^e	24 ^e	50
25 ^e	32 ^e	30
33 ^e	64 ^e	20

Coupes du monde / Grand Prix / Satellite (dans les compétitions désignées)

1 pt FIE = 100pts HP

Mises à jour



À chaque arme, le classement de sélection du PHP sera mis à jour sur le site Internet de la FCE deux semaines après chaque compétition.